

le plus profitable. Vous souhaitant le plus grand succès possible je me souscris, monsieur, votre serviteur,

ARMAND TESSIER,
Rédacteur du "PROTECTEUR DU SAGUENAY."

CHEMIN SAINTE-FOYE PRÈS QUÉBEC, 25 AOUT 1897.

A M. L. G. Robillard, Sec. Général de
L'Union Franco-Canadienne.

Bien cher Monsieur:—Ayant pris connaissance du but de votre Société, qui est de grouper et d'unir les Canadiens-français dans une organisation franchement catholique et pleinement soumise à la direction de l'Eglise, je me fais un plaisir de vous dire que je l'approuve de tout cœur et que je ferai tout en mon pouvoir pour en favoriser le développement.

Votre tout dévoué serviteur,

J. P. TARDIVEL,
Directeur-Propriétaire de "LA VÉRITÉ."

CHICOUTIMI, 18 OCTOBRE 1897.

A M. L. G. Robillard, Sec. Gén.
de L'Union Franco-Canadienne.

Mon cher Monsieur:—Après avoir pris connaissance du système d'assurance de votre société, je suis heureux de constater qu'elle est établie sur des bases solides, parce qu'elle pourvoit à former un certain fonds de réserve, tant pour la caisse des malades que pour la caisse des décès, et que le taux des contributions, gradué suivant l'âge des candidats, est rationnel, juste et équitable. En vous assurant de mon appui, monsieur, je vous prie de me croire,

Votre très humble,

J. E. A. DUBUC,
Gérant de la Banque Nationale à Chicoutimi.

C

L'U

Nom

Art. 1.
de L'UNIArt. 2
RefondusArt. 3
tuelle; ell
vie, ester
poursuiteArt. 4
dans les liArt. 5
disque poiDans
Sacré-Cœu
dessin app
mutualité.